



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Dématérialisation des titres de séjour

Question écrite n° 27439

Texte de la question

M. Julien Borowczyk alerte M. le ministre de l'intérieur sur les difficultés auxquelles sont confrontés les administrés suite à la mise en place des procédures dématérialisées pour les titres de séjour. En effet, l'ensemble des demandes devant désormais être formulées en ligne, le site semble ne pas pouvoir répondre à toutes les connexions, et ne parvient donc pas à charger les pages demandées, rendant donc l'accès au service impossible. Cette large affluence a pour conséquence un retard dans le traitement des dossiers, et certaines personnes voient leur délai d'attente pour un renouvellement de titre de séjour considérablement allongé, au-delà du délai légal de deux mois. Celles-ci peuvent ainsi se retrouver dans une situation d'irrégularité, bien qu'elles aient effectué les démarches nécessaires en temps voulu. Il souhaiterait donc porter à sa connaissance les problématiques rencontrées par la dématérialisation, et souhaiterait savoir si des solutions sont envisagées afin de répondre aux besoins et si des solutions provisoires transitoires sont envisagées pour pallier les possibles retards de traitement.

Données clés

Auteur : [M. Julien Borowczyk](#)

Circonscription : Loire (6^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 27439

Rubrique : Administration

Ministère interrogé : [Intérieur](#)

Ministère attributaire : [Intérieur](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 mars 2020](#), page 2081

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)